

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 12.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERIONS: Annonces: la ligne. 25 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ROUBAIX, 22 JUIN 1879

BULLETIN DU JOUR

Après les agitations politiques de la semaine qui ont absorbé toutes nos préoccupations, consacrons quelques instants aux affaires sérieuses du pays.

Cette commission s'est réunie, vendredi, sous la présidence de M. Malézieux. Dans cette intéressante séance, M. Méline a terminé la lecture de son rapport sur le tissage de coton dont les conclusions diffèrent sensiblement des propositions du gouvernement dans le sens de la protection.

Après avoir entendu le rapport de M. Méline, la commission en a renvoyé la discussion à mardi prochain.

L'empereur Napoléon III, en recevant, le 19 mars 1856, les grands corps de l'Etat, qui venaient le féliciter de la naissance du prince impérial, disait dans sa réponse au Corps-Législatif:

« J'ai été bien touché de la manifestation de vos sentiments à la naissance du fils que la Providence a bien voulu m'accorder. Vous avez salué en lui l'espoir dont on aime à se bercer de la perpétuité d'un système qu'on regarde comme la plus sûre garantie des intérêts généraux du pays; mais les acclamations unanimes qui ont couronné son berceau, ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés et dans le même lieu et dans des circonstances analogues. »

Il y avait dans ces paroles de Napoléon III, un accent mélancolique et comme une prévision funeste que fait ressortir la mort tragique du prince impérial.

La Mort du prince Louis-Napoléon

Comme nos lecteurs ont dû le remarquer, il y a deux versions un peu contradictoires sur la mort du prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 23 JUIN

LA VIEILLESE

MONSIEUR LECOQ

Par M. F. DU BOISGROBY

PREMIÈRE PARTIE

M. LECOQ se débâte

— Merci, madame, dit poliment le visiteur, vous avez mis le doigt sur la vraie vérité, et j'espère que ça suffira à Monsieur. Il comprendra que si je ne lui rends pas l'objet, c'est que je serai failli de ne pas remettre au commissaire un portefeuille où il y a le portrait de la femme assassinée. Pen- sez donc ! la police qui cherche depuis huit jours, et qui ne trouve rien... ça l'aidera peut-être... J'achète tous les matins le Nouveau Journal... pour un sou... ça rentre dans mes moyens... J'y ai lu, pas plus tard qu'aujourd'hui, que le devoir de tout bon citoyen était d'éclairer la justice... et dame, je me flatte d'être un bon citoyen...

D'après le colonel Stanley, le prince aurait été tué par une décharge de mousqueterie; d'après toutes les autres dépêches il a succombé massacré à coups de sagaies.

Cette dernière version paraît être la vraie, car le corps du prince ne porte pas traces de blessures d'armes à feu; puis la manière dont le drame s'est passé établit suffisamment l'affreux genre de mort.

Le détachement envoyé en reconnaissance a été surpris dans les hautes herbes. Les Zoulous ont fait feu au moment où les Français s'étaient établis pour l'écouler.

Comment le prince impérial fut retrouvé

Le prince impérial avait le présentement du sort qui lui était réservé. Dans une lettre adressée à M. Conneau, son condisciple, il lui racontait mélancoliquement sa vie et le terminait en lui annonçant « une lettre après sa mort ».

Voici une lettre qu'il adressait le 20 juin 1876, au même jeune homme, au moment de sa sortie de Saint-Cyr :

« J'ai été bien touché de la manifestation de vos sentiments à la naissance du fils que la Providence a bien voulu m'accorder. Vous avez salué en lui l'espoir dont on aime à se bercer de la perpétuité d'un système qu'on regarde comme la plus sûre garantie des intérêts généraux du pays; mais les acclamations unanimes qui ont couronné son berceau, ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés et dans le même lieu et dans des circonstances analogues. »

alors absent, et qui parlait de « cette affaire nouvelle » sans dire de quoi il s'agissait.

L'impératrice appela le duc de Bassano qui voulut éviter de s'expliquer. Elle devint si émue qu'elle se précipita dans sa chambre et dit qu'elle allait aller au Cap rejoindre le Prince. « Hélas! madame, dit le duc de Bassano, il est trop tard. »

« Mon fils, mon pauvre fils ! s'écria l'impératrice, le paroxysme de la douleur palpable, elle fut conduite dans son oratoire par Mme Le Breton et pria jusqu'à l'arrivée de l'abbé Godard qui lui adressa des consolations.

« Vous savez avant le meilleur dans mon amitié, c'est pourquoi je souhaite que vous passiez aussi devant le meilleur sur le champ de bataille et surtout où le devoir peut vous appeler.

« Mon affection pour vous est flattée par la pensée que c'est moi qui vous aurai donné l'épée qui sera le plus sûr instrument de votre fortune et de votre gloire à venir.

« J'ai été bien touché de la manifestation de vos sentiments à la naissance du fils que la Providence a bien voulu m'accorder. Vous avez salué en lui l'espoir dont on aime à se bercer de la perpétuité d'un système qu'on regarde comme la plus sûre garantie des intérêts généraux du pays; mais les acclamations unanimes qui ont couronné son berceau, ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés et dans le même lieu et dans des circonstances analogues. »

« J'ai été bien touché de la manifestation de vos sentiments à la naissance du fils que la Providence a bien voulu m'accorder. Vous avez salué en lui l'espoir dont on aime à se bercer de la perpétuité d'un système qu'on regarde comme la plus sûre garantie des intérêts généraux du pays; mais les acclamations unanimes qui ont couronné son berceau, ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés et dans le même lieu et dans des circonstances analogues. »

convoquées toutes les notabilités du parti bonapartiste, anciens ministres, députés et sénateurs, ainsi que les membres bonapartistes du Parlement actuel.

« Messieurs, je vous demande pardon si j'ai obéi à un premier sentiment. Tout m'appelait auprès de l'impératrice frappée d'un coup aussi terrible. On m'a démontré que mon devoir était auprès de vous, j'accours! Aujourd'hui le courage; à demain les larmes! Je ne partirai que demain et peut-être trouverai-je auprès de l'impératrice les dernières instructions de ce jeune homme qui après avoir vécu en Bonaparte est mort en Napoléon.

« Dans la réunion bonapartiste d'hier, il a été arrêté qu'un deuil conforme à celui qui avait été adopté lors de la mort de Napoléon III, serait porté par tous les membres du parti.

« Le prince Jérôme-Bonaparte

« Nous avons vainement cherché depuis deux jours dans les journaux bonapartistes de Paris, une ligne bienveillante pour le prince Jérôme-Napoléon.

« Nous savons que le prince Louis Napoléon n'a pas fait de testament, comme on l'annonçait à tort.

« Nous savons que le prince Louis Napoléon n'a pas fait de testament, comme on l'annonçait à tort.

« On raconte qu'il a eu déjà des entrevues avec les principaux chefs du parti, et qu'il s'est montré disposé à beaucoup de transactions, excepté sur la question religieuse de marche-pied.

« Mais le prince a sur les questions religieuses des hautes fanatiques. S'il peut rallier ceux qui les partagent dans le parti bonapartiste, il éloignera les autres qui ne veulent pas donner la main à MM. Jules Ferry et Le Royer.

« D'ailleurs, il est trop déconsidéré dans l'armée et dans le pays pour être fort à craindre comme chef de parti.

« Le parti de l'Empire est donc mort, puisque l'Empire n'est plus représenté que par le prince Jérôme. Celui-ci aura beau relever le drapeau, il n'effrayera personne : en aucun pays, on ne redoute les princes discrédités et lâches.

« On raconte qu'il a eu déjà des entrevues avec les principaux chefs du parti, et qu'il s'est montré disposé à beaucoup de transactions, excepté sur la question religieuse de marche-pied.

« On raconte qu'il a eu déjà des entrevues avec les principaux chefs du parti, et qu'il s'est montré disposé à beaucoup de transactions, excepté sur la question religieuse de marche-pied.

« On raconte qu'il a eu déjà des entrevues avec les principaux chefs du parti, et qu'il s'est montré disposé à beaucoup de transactions, excepté sur la question religieuse de marche-pied.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier

Présidence de M. GAMBETTA

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Gambetta. M. Berlet dépose un rapport sur le projet de loi ayant pour objet d'autoriser le gouvernement à proroger les traités de commerce.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.

« M. le président annonce à la Chambre la mort de M. Huon, député du Finistère, et fait son éloge.